



LA VILLE D'AURILLAC
Préfecture du Cantal – 3ème employeur du bassin d'Aurillac
Capitale du festival international de théâtre de rue

RECRUTE, par voie statutaire ou par voie contractuelle

Un travailleur social
Service santé sécurité prévention
Direction des ressources humaines
Temps non complet à 17,5/35ème
14h MAIRIE- / 3h30 CCAS

Contribue, dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes, les agents aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du chef de service santé sécurité prévention et en lien fonctionnel avec le DRH et la directrice du CCAS.

Membre de l'équipe d'accompagnement transversal et polyvalent des directions, des services et des agents

Filière : Sociale

Catégorie : B

Cadre d'emplois : Assistants territoriaux socio-éducatifs

Nouvelle bonification indiciaire : Non

Quotité de temps de travail : 17,5/35ème

Missions : Prévenir les risques individuels liés à des difficultés sociales et médico-sociales en aidant les agents à concilier vie privée/vie professionnelle au quotidien et tout particulièrement en période de changement.

Activités :

- Aide au développement et à l'autonomie des personnes en réalisant un accompagnement social pour faciliter l'intégration, l'adaptation, la réadaptation au poste de travail,
- Conseil technique et expertise sociale aux professionnels et aux acteurs territoriaux,
- Participation à l'amélioration des conditions de travail en exerçant une veille sociale,
- Accompagnement individuel des agents dans leur environnement professionnel ou familial,
- Apport d'une écoute, d'un soutien, d'un accompagnement social : assister les agents dans leurs démarches administratives, financières et/ou fiscales,
- Mise en œuvre des actions d'informations individuelles et collectives qui s'inscrivent dans les orientations de la collectivité,
- Travail et collaboration avec la direction des ressources humaines, la médecine de prévention, le référent handicap, les conseillers et assistants prévention pour toutes les questions d'organisation de travail, d'absentéisme, mutation ...

- Participation en tant qu'invité permanent et/ou expert aux instances compétentes (C.H.S.C.T. , comités techniques, cellule de maintien dans l'emploi),
- Médiation et négociation auprès des organismes
- Instruction administrative des dossiers
- Information sur les droits sociaux, les prestations sociales et instruction des demandes d'aides financières et de prêt,
- Élaboration d'un rapport d'activité annuel.
- Aide à la gestion quotidienne et à la gestion budgétaire

Conditions d'exercice :

Travail en bureau au sein de l'équipe SSP

Accueil et entretien avec les agents dans l'espace confidentiel dédié de l'annexe de la DRH ou en site externe en cas de besoin spécifique

Déplacements fréquents sur le territoire

Horaires réguliers avec amplitude variable selon les besoins du service public

Moyens mis à disposition :

Matériels bureautiques et informatiques

Autonomie et responsabilités :

Relative autonomie dans l'organisation du travail, le choix des méthodes et les modalités d'intervention (permanences, rendez-vous...) et la constitution du partenariat professionnel.

Gestion souple du temps de travail

Garant du respect des règles de confidentialité et de la qualité du diagnostic d'une situation de vie

Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique

Force de proposition auprès de la DRH et de la directrice du CCAS.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de monsieur Xavier COURAGE, directeur des ressources humaines (04.71.45.46.55) ou de madame Anne Vermeil, directrice du CCAS (04.71.62.88.99).

Il est possible de faire acte de candidature jusqu'au **11 juin 2017**, en adressant une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie de vos diplômes (date de naissance et lieu de naissance) à l'attention de M. le Maire – DRH BP 509

15005 AURILLAC Cedex ou drh@aurillac.fr – 04 71 45 47 05.